



Qui ne dit mot consent !!!

C.P. Bourg en Bresse

le 25/06/2024

Le bureau local UFAP/UNSa justice s'indigne de la gestion calamiteuse de la responsable de site GEPSA.

Depuis son arrivée au sein de notre établissement Bressan un turn-over incessant de personnel s'est mis en place engendrant des difficultés dans l'ensemble des services (ateliers, cantines, buanderie, maintenance.....)

Et la fuite en avant continue, d'autres sont en instance de départ...

L'attitude de cette responsable pose au bureau local UFAP/UNSa justice un problème de conscience.

En effet, de nombreux personnels GEPSA viennent frapper à notre porte pour trouver un accompagnement ou des réponses face à des situations ubuesques.

Des organisations syndicales GEPSA se sont déjà déplacées à plusieurs reprises en raison de méthodes de management posant problèmes sur notre site.

MAIS RIEN NE BOUGE Et surtout pas cette dame !!!

Cette dame qui au passage s'est plainte d'avoir été maltraitée durant le dernier mouvement de protestation.

Le bureau local invite cette dame à se renseigner sur la gestion effectuée ailleurs lors de ces événements..... Elle se rendra compte qu'au contraire de ses dires, les organisations locales ont été plus que pédagogiques et bienveillantes.

PÉDAGOGIE,

Un mot qui ne semble pas faire partie de son champ lexical au vu de l'état d'esprit de ses équipes à son encontre.

COMMUNICATION,

En effet, le bureau local rappelle ses propos liés à son soi-disant sentiment d'insécurité au sein des ateliers.

Cette personne semble ne plus vouloir aller aux ateliers, l'AP ne garantissant pas sa sécurité parait-il. Ce sentiment ne serait-il pas plutôt le résultat de ses promesses non tenues à la population pénale ??? Un exemple parmi tant d'autres ...

Pour rappel le directeur du C.P de Bourg en Bresse a dû rappeler à cette Dame que la fonction prime sur le grade et cela au vu de de son attitude inadaptée dernièrement à l'encontre d'un personnel administratif qui ne faisait que son travail !!!

Nous avons été informés que certains agents (GEPSA), recrutés pour des CDD, pour des missions spécifiques semblent ne plus vouloir revenir tant qu'elle sera sur site.

U.F.A.P / UNSa justice CP Bourg en Bresse : 20 Chemin de la Providence, 01000 Bourg-en-Bresse

TEL : 04-26-16-10-09 mail: j.defaria@ufap.fr ou ufap.cpbourg01@gmail.com

Le bureau local **UFAP UNSa Justice** a appris qu'un personnel serait sous la menace de sanctions simplement parce qu'il fait preuve de franchise et ne rentre pas dans "le moule". Un personnel qui depuis son affectation à Bourg en Bresse a toujours fait l'unanimité auprès des personnels (GEPESA/SODEXO/A.P)

DES REPONSES DOIVENT ETRE APPORTEES RAPIDEMENT !

Mais pour qui se prend cette dame !!! ???

Son prédécesseur, LUI, était apprécié de ses équipes (et pas que...) et est aujourd'hui regretté. Elle ne marche pas dans ses pas, c'est le moins que l'on puisse dire.

Le bureau local **UFAP UNSa Justice demande des comptes, car cette situation rejait sur le travail quotidien de l'ensemble des personnels.**

Le bureau local **UFAP UNSa Justice apporte tout son soutien aux personnels GEPESA.**

Le bureau local **UFAP UNSa Justice demande la réalisation d'un audit par les services de la DISP et que la lumière soit faite sur les conditions dans lesquelles cette responsable dirige son service**

Le bureau local soutiendra toute action de soutien aux personnels GEPESA en difficulté et accompagnera celui-ci dans ses démarches si le besoin s'en faisait ressentir.

NE RIEN DIRE OU NE RIEN FAIRE REVIENDRAIT A CAUTIONNER CES AGISSEMENTS !!!!

Pour le bureau local,

Benjamin TECHER, Olivier PONT et Jonny DE FARIA